

La Garnotte des Bleuets

12 septembre 2026
3e édition

Guide du participant



Propulsé par :
Club cycliste deux rives
Dolbeau-Mistassini



Cet événement est sanctionné
par la fédération

FQSC

FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE
DES SPORTS
CYCLISTES

Mot de bienvenue

C'est un réel plaisir de vous transmettre le présent guide du participant. Il s'agit pour nous d'une 3e édition qui, souhaitons-le, saura vous plaire. Prenez le temps de lire les prochaines lignes et gardez le tout en tête pour bien planifier la journée du 6 septembre.

- Marc-Olivier Hébert, président de la Garnotte des bleuets



Nous sommes ravis de vous accueillir pour cette 3e édition de la Garnotte des bleuets. Que vous soyez ici pour relever un défi personnel ou simplement pour savourer l'ambiance conviviale, sachez que cette journée est avant tout dédiée au plaisir du vélo et à la découverte de notre magnifique région. Nous avons mis tout en œuvre pour offrir une expérience mémorable, sécuritaire et chaleureuse à tous et à toutes.

Profitez pleinement du parcours, des paysages et de la camaraderie qui font la richesse de cet événement.

Au plaisir de pédaler ensemble sous le ciel du Lac-Saint-Jean !

- Gilles Bouchard, président du club cycliste deux rives Dolbeau-Mistassini

Contact

Lors de l'événement si vous avez un problème mineur, soit de santé mineur ou mécanique, vous devez téléphoner au : 418-952-9534. Si vous avez un problème de santé majeur, veuillez faire le 911.

Événement sanctionné par la FQSC

L'événement est sanctionné par la Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC), il répond à des normes d'organisation établies dans l'idée que celui-ci évolue dans le cadre le plus sécuritaire possible. Il y aura un commissaire pour l'événement qui sera présent tout au long de la journée.

En cas d'accident pendant l'événement, un formulaire d'accident sera complété sur place par un membre de l'organisation, et sera envoyé à la FQSC. Vous aurez vous aussi des démarches à effectuer, en cas de procédure. Plus d'information sont disponible sur le site de la FQSC : <https://fqsc.net/assurances>

Inscriptions sur place / Repas supplémentaire :

Aucune inscription sur place ne sera possible.

Un foodtruck sera sur place et il sera possible de commander des repas supplémentaires à vos frais.

Horaire détaillé :

- 8 h 30 : Prise de possession des trousseaux aux Halles du bleuet.
- 9 h 30 : Instructions à la ligne de départ pour les participants de la grosse Garnotte
- 10 h 00 : Départ de la grosse Garnotte
- 10 h 30 : Instructions à la ligne de départ pour les participants de la petite Garnotte
- 11 h 00 : Départ de la petite Garnotte
- 15 h : Heure limite pour compléter le circuit
- 17 h : Fin des activités et fermeture du site.
- En cas de force majeure, l'organisation se réserve le droit de modifier l'horaire de la journée.

Le site de l'événement

Adresse :

Les Halles du bleuet / 265 Bd des Pères, Dolbeau-Mistassini, QC G8L 5C5

[Lien Google maps](#)

Plan du site et stationnement :

Le stationnement est interdit dans la zone de stationnement directement devant les Halles du bleuet. Des bénévoles seront présents le matin de l'événement pour vous guider.



Services disponibles lors de l'événement

Site de départ : Toilettes * Eau * Soutien mécanique « Sports Experts »

Grosse Garnotte

Ravito 1, km 34 : Toilettes * Eau * Powerade * Fruits * Galettes * Barres énergisantes * Soutien mécanique.

Ravito 2, km 55 : Toilettes * Eau * Powerade * Fruits * Galettes.

Petite Garnotte

Ravito 1, km 6 : Eau * Soutien mécanique.

Ravito 2, km 15 : Toilettes * Eau * Powerade * Fruits * Galettes.

Mécanique :

Nous recommandons : multi-outils, démonte pneu, tube de la dimension appropriée, nécessaire pour gonfler un pneu et maille de chaîne supplémentaire. Il est de votre responsabilité d'arriver avec un vélo en bon ordre.

Parcours

Kilométrage à retenir :

Grosse Garnotte

- Km 0 à Km 5 : Route pavée, le peloton sera encadré pour cette section.
- Km 31 à 32 : Section de la passerelle. Dénivelés plus prononcés et gravier de gros diamètre.
- Km 34 : Premier ravito
- Km 58 : Deuxième ravito à l'église de St-Eugène.
- Km 72 : Point d'arrivée.

Petite Garnotte

- Km 0 à Km 7 : Section en gravier, le peloton sera encadré pour cette section.
- Km 7 à Km 8 : Traverse de la route principale et circulation à la file indienne.
- Km 8 à km 15 : Section en gravier
- Km 15 : Ravito
- Km 30 : Point d'arrivée

*Les kilométrages sont approximatifs, suivez les pancartes, le sentier est bien balisé. Si vous êtes perdus ou croyez l'être, revenez jusqu'à la dernière pancarte de la garnotte que vous avez vue et appelez au numéro fourni plus haut ou attendez un patrouilleur.

Sécurité des coureurs sur le(s) parcours

Sécurité routière :

Comme il s'agit d'un événement avec des passages sur la route, **les participants devront respecter le code de la route**. Les 5 premiers kilomètres seront sur le réseau routier, encadré par la sûreté du Québec. 2 cyclistes de large à vitesse constante. Toujours rouler sur votre droite en tenant compte qu'un véhicule peut dépasser sur votre gauche. Sur les sentiers de quad soyez courtois et prudent.

Service médical :

Un service médical sera présent pendant l'événement. Ce service sera mobile sur le parcours de l'événement pour intervenir en cas de besoin. Au besoin communiquer avec le 418-952-9534.

Plaque de vélo :

La plaque de vélo devra être installée à l'avant du vélo en dessous du guidon pour être visible de loin.

Hors-délai :

Le participant devra obligatoirement embarquer dans le véhicule balai lorsqu'il sera hors délai. Si le participant souhaite continuer malgré tout, il devra remettre sa plaque de vélo et finir à ses risques et périls.

Abandon :

Un participant qui doit abandonner devra obligatoirement le signaler à un membre de l'organisation ou un commissaire. Un participant qui ne signale pas son abandon, sera recherché par l'organisation ou les services de police ou les secours.

Règlementation applicable

Le règlement de la FQSC : [Chapitre 4 - Cyclisme récréatif](#) est applicable dans tous les événements sanctionnés par la fédération.

Règlements spécifiques pour l'événement :

- Les vélos à assistance électrique (VAE) seront autorisés.
- Par respect pour les propriétaires des chemins empruntés, ne pas jeter de déchets le long du trajet. Ceci pour avoir un impact sur la présentation des événements futurs.
- Les bouts des guidons doivent être fermés, par des embouts. Les guidons de triathlon dits "delta", "en forme de cornes", de triathlète et munis de cintres courts, sont interdits dans tous les événements en cyclisme récréatif.
- Le participant ne peut utiliser un bidon ou un contenant en verre, en matière dure ou friable.
- Le port des écouteurs à vélo et l'usage du cellulaire porté à la main sont strictement interdits en tout temps.
- Les vélos peuvent être équipés d'un équipement technologique intégré ayant la capacité et pour objet de collecter ou transmettre des données, Le tout doit être fixé solidement.

Assurez-vous d'avoir... :

- ...de la nourriture pour vous alimenter durant l'épreuve.
- ...l'eau avec vous durant l'épreuve. Nous conseillons de transporter un minimum de 2 bidons, ou l'équivalent dans un sac d'hydratation.
- ... les capacités physiques pour compléter l'épreuve.
- ... connaître le circuit ainsi que l'itinéraire.

Adresses pertinentes à proximité

Hôpital :

Hôpital de Dolbeau-Mistassini
2000 Bd Sacré-Coeur,
Dolbeau-Mistassini, QC
G8L 2R5
Téléphone : 418-276-1234

Magasins cyclistes spécialisés :

Sports Experts Dolbeau
1361 Bd Wallberg,
Dolbeau-Mistassini, QC
G8L 1H3

Au plaisir de se rencontrer à la ligne de départ !